

BILAN DE COMPETENCES

Le bilan de compétences est une action de formation définie à l'article R. 6313-4 du code du travail a pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Analyser son parcours professionnel
- Identifier ses valeurs, besoins et motivations
- Fixer ses priorités professionnelles
- Définir l'environnement de travail approprié à sa personnalité
- Identifier ses forces, qualités et compétences
- Elaborer un projet professionnel réaliste et réalisable
- Définir un plan d'action

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le bilan de compétences se déroule selon trois phases réglementaires (Article R6313-4 du code du travail).

Phase préliminaire

- Analyse des attentes et besoins du bénéficiaire
- Information et choix des outils et méthodes utilisées
- Fixation d'objectifs précis

Phase d'investigation

- Connaissance de soi
 - Analyse du parcours de vie
 - Révélation ou identification des forces et potentiels avec des outils reconnus (Ikigai, méthode Potentialis®, arbre de vie, ...)
 - Identification des motivations, intérêts personnels et professionnels, besoins et de la personnalité
 - Travail sur les freins et représentations, le cas échéant
- Analyse métiers / marché de l'emploi sur le(s) projet(s) professionnel envisagé(s)
 - Réalisme du projet : Valider ou non les projets professionnels envisagés en regard des compétences
 - Réalité du projet : Explorer la réalité du marché
 - Réalisation du projet : Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre du projet

BILAN DE COMPETENCES

Phase de conclusion

- Rédaction de la synthèse du travail effectué incluant :
 - Le bilan personnel
 - Les résultats des différents tests passés, explorés à la lumière des échanges en face à face
 - Le projet professionnel et son plan d'action
 - Une conclusion personnelle

Permettant au bénéficiaire de s'approprier les résultats du bilan.

Points forts de cette méthode de bilan de compétences

La phase d'investigation avec le volet « connaissance de soi » permet de prendre conscience de ses besoins, de ses points forts. Ainsi, il est alors possible de redonner du sens à ses actions et de trouver le rythme et l'équilibre de vie qui convient.

Les résultats et la conclusion du bilan de compétences ne reposent plus uniquement sur des tests déclaratifs mais sur un focus introspectif, analysé par le consultant avec la personne, pour lui donner un nouvel éclairage sur ses compétences et les éléments moteurs de sa vie.

Durée

La durée totale inclut les phases de travail personnel sur les tests et les phases d'entretiens en face à face. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les besoins de chacun.

Deux formules sont proposées, s'adaptant aux besoins de chacun.

Type de formule	Classique	Classique +
Durée totale en heures	20 h	24 h
Nombre d'heures en face à face	14 h	16 h
Connaissance de soi, Exploration des possibles	✓	✓
Adéquation métier	✓	✓
Validation du projet, plan d'action	✓	✓
Travail sur la formulation des compétences		✓
Prix (TTC)	1700 €	1900 €

BILAN DE COMPETENCES

La formule « + » : l'accompagnement à la formulation et à la formalisation des compétences est renforcé. Des outils méthodologiques et pratiques sont proposés, en lien avec le projet du bénéficiaire.

Public visé

Toute personne désireuse de faire un point sur sa carrière professionnelle pour :

- Retrouver de la motivation
- Réfléchir à une reconversion
- Souhaitant être accompagnée dans une transition professionnelle
- Rebondir suite à un évènement (inaptitude, situation de handicap, licenciement, ...)

Pré-requis

Aucun

Financement

Plusieurs financements possibles : CPF, Employeur, OPCO, France Travail, personnel

A noter que l'emploi du CPF est soumis aux règles suivantes :

- Plafonnement à 1600€,
- Reste à charge forfaitaire de 103,20€, à payer par CB directement sur le site du CPF, soit les répartitions suivantes :
 - o Formule Classique à 1700 € : 1596,8 € par le CPF et 103,20 € en financement personnel
 - o Formule Classique + à 1900 € : 1600 € par le CPF et 300 € en financement personnel

Ces règles ne s'appliquent pas aux salariés bénéficiant d'un cofinancement de leur employeur, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires du compte professionnel de prévention.

La certification QUALIOPI a été obtenue pour les actions suivantes : Formation, Bilans de compétences et Accompagnement à la VAE

Modalités pédagogiques

Outils méthodologiques : Ikigai, Potentialis®, ...

Tests spécialisés (personnalité, valeurs, adéquation métiers) et questionnaires

Apports de connaissances sur le marché de l'emploi local et mise à disposition du réseau professionnel

Entretiens en face à face

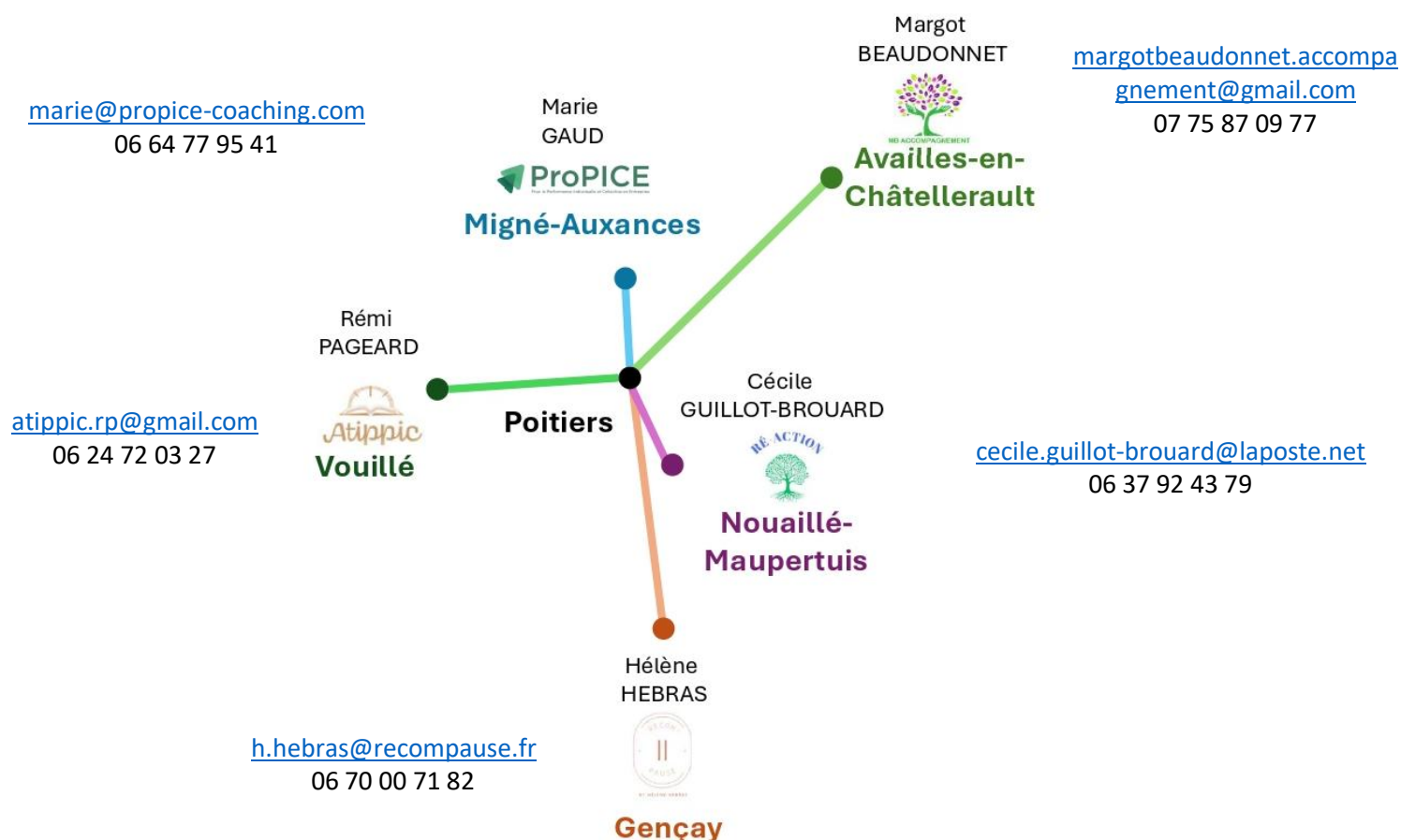
BILAN DE COMPETENCES

Profil de l'accompagnant(e)

Le ou la consultant(e) est professionnel(le) de l'accompagnement, bénéficiant d'une formation reconnue en accompagnement professionnel ainsi que d'une expérience significative dans le domaine.

Les consultants sont des indépendants, rassemblés autour des valeurs et de la méthodologie d'accompagnement de ProPICE.

La force du réseau : un maillage du territoire pour plus de proximité, des compétences multiples et complémentaires, un réseau professionnel local.



Modalités d'accès

Tout au long de l'année, après un entretien individuel (gratuit) permettant d'évaluer le besoin de la personne et le dimensionnement de l'accompagnement.

Un devis est transmis par email ou via l'application moncompteformation.gouv.fr. La prestation pourra commencer une fois le contrat signé et le délai de rétractation légal de 14 jours purgé.

BILAN DE COMPETENCES

Modalités d'évaluation

Questionnaire de connaissances et de satisfaction

Rédaction d'une synthèse du travail effectué

Un questionnaire et/ou un entretien de suivi à 6 mois seront proposés au bénéficiaire

Niveau de satisfaction global des clients

100% des clients recommanderaient cette formation

Le taux de satisfaction est de 4.9/5

Taux d'abandon 2025 : 0.01%

Données extraites au 31/12/2025, toutes prestations de bilans de compétences proposées par ProPICE.

Données recueillies de 2022 à 2025

Autres données

Nombre moyen d'enquêtes métier réalisées : 2.3

Taux d'enquêtes satisfaction à 6 mois : 90%

Taux de retour d'enquêtes de satisfaction à 6 mois : 78%

Taux de satisfaction à 6 mois : 4.89/5 et 99.9% des personnes recommanderaient la formation

Données extraites au 31/12/2025, toutes prestations de bilans de compétences proposées par ProPICE.

Données recueillies de 2022 à 2025

Documents à consulter

[Conditions Générales de Vente](#)

[Certificat Qualiopi de ProPICE](#)